

Séminaire des serviteurs de Dieu à Kpové-Zion

l'Évangéliste Noumonvi invite ses pairs à plus d'engagement P.2



Comité de concertation Etat-secteur privé P.5

Une antenne régionale implantée à Kara



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations générales d'analyses et de publicité

N° 898 du 27 janvier 2025

Dogta-Lafiè annexe

La santé pour tous, la grande préoccupation du gouvernement P.4



Accident de Sarakawa

Le 51^{ème} anniversaire célébré vendredi dernier P.3



Séminaire des serviteurs de Dieu à Kpové-Zion l'Évangéliste Noumonvi invite ses pairs à plus d'engagement

Le camp de prière « Jésus est la Solution » à Kpové-Zion (15 km à l'est de Notsè), a accueilli en début de cette nouvelle année le séminaire des serviteurs de Dieu.

Cette rencontre spirituelle qui est à sa 5ème édition a rassemblé du 22 au 24 janvier 2025, plus de 5000 pasteurs accompagnés de leurs épouses. Sur initiative de 63 pasteurs togolais, cette rencontre d'envergure, a regroupé des coreligionnaires des autres pays d'Afrique et au-delà, dans le but de prier et d'implorer Dieu pour l'obtention des solutions aux difficultés rencontrées dans leurs missions pastorales.

Le Choix de ce camp de prière n'est pas anodin, il est un lieu où le Saint-Esprit se manifeste puissamment à travers des prières et qui draine des milliers de fidèles à la recherche de solution à travers Jésus.

« Les serviteurs de Dieu et leurs difficultés », est le thème retenu pour cette 5ème édition. Un thème qui a été choisi pour permettre aux pasteurs du monde entier et leurs épouses d'avoir des armes nécessaires à travers la prière afin de faire face efficacement aux difficultés rencontrées dans leurs ministères.

Lors de cette rencontre hautement spirituelle, les pasteurs ainsi que leurs épouses, ont à travers des témoignages, exhorté les participants à demeurer fermes dans leur engagement à toujours servir Dieu.

Tour à tour, Dr Toussaint pasteur haïtien qui exerce son ministère en France, Dr Jacques Malouna pasteur venu du Canada, le Bishop Alfred Batabazi du Rwanda, le pasteur Parrinello Fédéric de la Belgique et Mme pasteur Abitor Makafui du Togo,

ont lancé une invitation à leurs pairs des pays du monde entier à toujours garder les préceptes du seigneur Jésus Christ, et à se détourner du mal en menant une vie de sanctification.

Pour l'immense travail de Dieu qui est en train de se faire dans tout le monde entier et particulièrement au camp de prière « Jésus est la Solution » par le biais de l'Évangéliste Paul Dodji Noumonvi, le Dr Alfred du Rwanda a pour l'occasion rendu grâce à Dieu pour tous ses bienfaits à leur endroit. Profitant de cette occasion, Mme Pasteur Abitor a pour sa part, exhorté tous les Hommes de Dieu à rester déterminés et engagés dans l'œuvre de Dieu. « Malheur à l'Homme de Dieu qui fait l'œuvre du seigneur avec négligence » ; «

remercié Dieu pour la vie de ses serviteurs (pasteurs) de par le monde et particulièrement ceux qui ont fait le déplacement de



Kpové-Zion pour assister à la 5ème édition du séminaire.

A leur endroit, il a fait la genèse de son camp de prière qui

dans son explication fait comprendre à l'assistance que Jonas est un serviteur de Dieu qui a raté sa carrière à travers le mensonge et l'esprit de désobéissance au Créateur, une attitude qu'il ne convient pas de reproduire.

Il a profité pour exhorter ses coreligionnaires au sens de « sacrifice » dans l'œuvre de Dieu qui est selon lui, « un sacerdoce

volonté pour se consacrer à celle du Seigneur.

En revenant sur l'attitude de Jonas qui a désobéi à Dieu, il a fait savoir qu'il n'a pas pu terminer sa carrière, mais quand à ce qui les concerne eux, ils finiront leur carrière que Dieu leur a confiée.

Dans l'après-midi du vendredi 24 janvier, l'Assemblée des serviteurs de Dieu, dans une même communion de foi, a prié pour la paix, la protection des dirigeants et des populations de leurs pays respectifs.

Ce séminaire des serviteurs de Dieu a laissé place à un autre, celui des cadres, hommes et femmes d'affaires chrétiens du Togo. Il a pour but de confier leurs activités et leurs familles entre les mains de Dieu en ce début d'année.

Notons que Paul Dodji Noumonvi est une télé évangéliste, Fondateur du Camp de prière « Jésus est la Solution » et de l'Eglise du même nom au Togo et au Bénin.

Rappelons que les pasteurs



il faut évangéliser et sauver les âmes maintenant », a-t-elle martelé.

L'appel de l'Évangéliste Noumonvi à l'endroit de ses pairs

Pour la circonstance, l'Évangéliste Noumonvi a

accueille plus de 10 000 participants venant des pays d'Afrique, d'Amérique et d'Asie. Un lieu où des milliers d'âmes sont sauvées pendant chaque programme de réveil spirituel.

En tirant son message du livre de Jonas chapitre 1, verset 9, il a

A travers cette même exhortation, il n'a pas manqué d'inviter ses pairs à bannir tout ce qui peut entraver l'œuvre de Dieu sur terre, et de faire un don de soi dans leurs ministères. Ce qui pour sa part, passe par une renonciation de leur propre

sont venus de près d'une vingtaine de pays, notamment la France, la Belgique, l'Italie, le Canada, les Etats-Unis, le Brésil, Haïti, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Zimbabwe, le Malawi, le Rwanda, le Ghana, le Bénin.

Elom

« Ciel Ouvert »

C'est le 16 mars au CETEF Togo 2000

Le concept « Ciel Ouvert », initié par le ministre de Dieu Éric Assk en 2022, fait son bonhomme de chemin. Plus les années passent, plus l'engouement au niveau du public devient grand.

Considéré comme un moment d'adoration et de prière, cet évènement qui est à sa troisième édition a été lancé le samedi 25 janvier dernier à Lomé.

Après une première édition et deuxième éditions qui ont suscité de nombreux témoignages de grâce, la troisième s'annonce de façon exceptionnelle. Prévue pour se tenir le 16 mars prochain sur l'esplanade de CETEF-Togo 2000, cette activité a pour but de rassembler jeunes et adultes (croyants et non-croyants) autour d'une expérience et communion

spirituelle afin de glorifier Dieu de l'adorer et de le prier.

Il a pour vocation d'impacter positivement des vies, de raviver des flammes spirituelles et de transformer des cœurs à travers des sensibilisations sur comment se comporter envers Dieu le Père et comment mener sa vie chrétienne.

Pour cette édition, des artistes gospels de renom tels que Mawuto Tetey, Paul Blessing, Merveille et Dr Clem's seront de la partie et produiront sur scène. Ils apporteront chacun une touche unique qui permettra d'enrichir cet évènement. En première partie, quelques jeunes talents triés sur le volet auront l'opportunité de s'exprimer.

Pour cet évènement unique,

tous ceux qui ont dans leur cœur l'initiateur de ce noble projet Erick Assk, c'est le moment de l'accompagner par une petite



contribution sous forme de don afin que ce dernier puisse amortir, tant soit peu les charges. Ce petit geste s'élève à 1000 F CFA.

Qui est Erick Assk

De son vrai nom ASSRANGNI Kokouda, Erick Assk est un jeune Togolais bourré de talents qui se distingue par son timbre vocal unique et ses prestations remarquables.

Il a débuté en tant que choriste

du Saint-Esprit, Nuit de l'Indépendance, Voici le Togo, Deeper Worship, Gospo Revolution, Ametakpola Experience, Spirit of Praise, pour ne citer que celles-là.

Le Togo n'a pas été une limite pour lui. Son humilité et son aspiration à la perfection lui ont permis de collaborer sur des projets musicaux internationaux au Bénin et au Ghana.

Auteur de quatre morceaux à succès, « MANYE TOWO », « DZIPO DIDI », « WOENYE » et « MEVA », Erick Assk ramène inlassablement les adorateurs vers leur Père à travers les chants qu'il interprète à chaque édition de CIEL OUVERT.

Il a également réalisé un featuring avec l'artiste Mawuto Tetey sur le morceau « KPLOLA NYE »

Elom

Accident de Sarakawa

Le 51ème anniversaire célébré vendredi dernier

Le Président de la République Faure Essozimna Gnassingbé a officiellement présidé la cérémonie du 51ème anniversaire de l'attentat de Sarakawa. Une cérémonie suivie de dépôt de gerbes au mausolée.

Cette action, geste symbolique traduit la fois pour de bon avec feu Général Gnassingbé Eyadéma, président de la République d'alors, pour avoir refusé de trahir son peuple, précisément un refus catégorique de sa part de sacrifier les ressources minières notamment le phosphate togolais en échange de la promesse de



la haute finance internationale. Cette commémoration dont l'objectif est de saluer la mémoire des valeureux fils combattants de la nation

encore de cette phrase mythique et mystérieuse du Feu Général Gnassingbé Eyadema qui disait: « Un coup isolé n'arrête jamais le combat. Quelles que soient les circonstances et quoi

développement économique du Togo. Il faut dire que cet esprit d'indépendance économique qui a animé les actions de 1974 continue toujours d'inspirer les

Colonel Hodabalo Awate pour la circonstance, fait comprendre à l'assistance, qu'en rendant hommage à ces braves hommes pour leur sacrifice, c'est d'arriver également à rappeler à



République, autorités politiques, administratives, militaires, traditionnelles et religieuses étaient tous présents.

Ce tragique évènement fomenté et orchestré de toutes pièces ficelées par des mains impérialistes qui voulaient en découdre une

qui sont tombés pour la libération économique du pays, reste un véritable symbole de la victoire collective de tout un peuple. Une victoire marquée par le sens de l'engagement, la foi, le courage et la solidarité face aux enjeux.

En se rappelant une fois

qu'il m'arrive, vous continuerez la bataille que nous avons entreprise ensemble pour notre indépendance économique », c'est dire combien il est resté attaché aux valeurs qui fondent le pays et ne s'est jamais détourné de son objectif qui est celui de

politiques et les initiatives qui se font en faveur du développement harmonieux, inclusif et durable du pays.

C'est dans ce sens que le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la chefferie coutumière, le

tous les Togolais, combien il est important de toujours cultiver en eux l'esprit de loyauté, du patriotisme, du respect des valeurs civiques et citoyennes, et aussi le refus de la corruption, à l'image du père de la Nation.

Elom

Dogta-Lafiè annexe

La santé pour tous, la grande préoccupation du gouvernement

L'accès aux soins de santé pour tous les Togolais est une vision à laquelle aspire le Gouvernement. Opérationnel depuis 2023 dans la capitale togolaise, l'Hôpital Dogta-Lafiè, s'ouvre aux populations de la région de la Kara.



Une annexe de centre hospitalier de référence est implantée dans la ville de Kara, située à proximité de la Division Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). Ce nouveau centre de diagnostic et d'hémodialyse "Dogta-Lafiè", a été officiellement inauguré vendredi 24 janvier dernier par le Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbé.

Le centre de diagnostic et d'hémodialyse Dogta-Lafiè Kara marque une avancée majeure dans la modernisation des infrastructures sanitaires de la région et offre aux populations une prise en charge médicale de qualité, répondant aux standards internationaux. Il se positionne ainsi en complémentarité totale avec les

différentes structures sanitaires de la région lui permettant de répondre aux besoins de diagnostic en imagerie et en biologie pour le compte de ces structures, particulièrement le CHU-Kara de par sa proximité.

Construit sur une superficie totale de 6 623 m², avec un bâtiment de 2 855 m² réparti sur trois niveaux, l'édifice comprend un sous-sol de 411 m² dédié au stockage et aux services techniques, un rez-de-chaussée de 1 624 m² abritant les principales fonctions médicales, ainsi qu'un étage de 402 m² réservé à l'administration. Il est doté d'équipements médicaux de dernière génération.

Le service d'imagerie comprend notamment une IRM de 1,5 tesla, une radiographie numérique, une

mammographie, des échographes et des scanners, offrant des capacités de diagnostic de haute précision. Le laboratoire est organisé en deux unités sécurisées microbiologie et biochimie, garantissant ainsi des analyses fiables et conformes aux normes internationales.

Le service d'hémodialyse propose une salle équipée de quatre postes ainsi que des espaces VIP pour un confort optimal des patients.

Le cabinet dentaire, à la pointe de la technologie, dispose d'une unité dentaire de nouvelle génération, d'une radio panoramique, d'un scanner intra-oral et d'un local technique. Par contre le service ophtalmologique, pour sa part, est également équipé



d'appareils de dernière génération pour des diagnostics et des traitements précis. Tous ces équipements bénéficient d'une garantie de cinq ans couvrant le fonctionnement et

rendre un hommage mérité et de lui présenter toute sa gratitude pour ses multiples initiatives dans le secteur sanitaire et surtout dans le contexte de la généralisation de



les pièces de rechange.

Pour avoir dès l'origine participer à la réalisation de cette vision essentiellement axée sur le développement et le bien-être individuel et collectif des Togolais et à la modernisation des infrastructures du pays, Mme Ingrid Awadé, Directrice Générale de la CNSS a saisi cette opportunité pour remercier et saluer l'engagement de tous les partenaires techniques, lesquels ont su saisir la portée humaine, sociale et économique de ce projet.

A l'endroit du Chef de l'Etat Faure Essozimna Gnassingbé qui à travers sa vision a permis la concrétisation de ce joyau, elle n'a pas manqué de lui

l'assurance maladie dans leurs pays.

Elle a promis qu'ensemble avec les membres du Conseil d'Administration de la Société de Gestion Hospitalière (SOGEHP SA), qu'ils veilleront à garantir une bonne qualité des services rendus et une rentabilité conformément à la vision de départ du Chef de l'état.

Tour à tour le préfet de la Kozah, et le ministre de la Santé ont eux aussi exprimé leur gratitude envers le Chef de l'état. Selon eux, cette réalisation est le fruit de ses orientations stratégiques et instructions précises.

Elom

Santé publique

Faure Gnassingbé inaugure le 1er Centre des maladies infectieuses à Kara



L'amélioration des infrastructures sanitaires est une réalité sensible au Togo. Le Chef de l'Etat, Faure Essozimna

Gnassingbé, a inauguré vendredi dernier, le premier Centre des Maladies Infectieuses (CMI) à Kara.

Il s'agit d'un projet financé à plus de deux milliards de francs CFA par le gouvernement togolais en collaboration avec des

partenaires internationaux et qui s'inscrit dans le cadre du Programme de Renforcement du Système Sanitaire-Santé Reproductive et Droits Sexuels (PRSS-SRDS). Cette visite du Chef de l'Etat renforce les campagnes de sensibilisation sur les enjeux sanitaires et évalue les dispositifs de prévention des épidémies.

Le CMI se positionne en un pôle essentiel dans la gestion des maladies infectieuses. Il a une capacité d'accueil de 43 lits et équipé d'unités de soins intensifs, d'un service d'hospitalisation pour les cas complexes, ainsi que d'une pharmacie pour l'approvisionnement en médicaments essentiels. Le centre dispose de services annexes, notamment une unité de dépistage et de stérilisation.

Le CMI prend également en compte la santé des femmes, en particulier celles en âge de procréer. La proximité du CMI avec l'antenne de l'Institut National d'Hygiène (INH) à Kara facilitera la mutualisation des ressources, rendant ainsi le diagnostic des maladies infectieuses plus rapide et efficace. Cette infrastructure moderne s'inscrit dans une vision plus large de transformation du Togo, visant à offrir un accès équitable aux soins de santé à tous les citoyens.

L'accessibilité aux soins de santé pour les Togolais est un engagement continu du Gouvernement. Le Togo s'est engagé à renforcer son arsenal sanitaire face aux défis de santé publique.

M F

Comité de concertation Etat-secteur privé Une antenne régionale implantée à Kara

Pour l'ancrage réaliste du climat de confiance entre l'État et le secteur privé, il est officiellement installé dans la région de la Kara jeudi 23 janvier dernier un comité de concertation Etat-secteur privé.

C'est M. Essowè Georges Barcola, ministre de l'économie et des finances, qui a présidé l'installation du Comité de Concertation Etat-secteur privé



"section" Kara, en présence acteurs du secteur privé de la région.

Lors de la cérémonie, le président de l'Association des Grandes Entreprises (AGET) Jonas Daou a fait savoir que 2025 sera une année extraordinaire pour le secteur privé togolais car elle commence avec un événement

spécifique qui selon lui, va booster l'énergie des acteurs économiques privés dans l'ensemble, avec le jalon posé à Kara.

Dans son speech il a développé des thèmes qui touchent l'institutionnalisation des réponses administratives, la poursuite du renforcement des capacités des parties prenantes dans le cadre du dialogue public-privé, la fiscalité, la concurrence, à la corruption et aux infrastructures.

Le ministre de l'économie et des finances et Président du comité technique de concertation Etat secteur privé, a pour sa part salué le président de l'AGET pour son intervention. Il partage ses préoccupations et estime qu'elles sont une question de respect, d'efficacité et de bonne gouvernance.

Pour lui, la création d'antennes régionales du cadre de concertation État-secteur privé est une initiative louable qui permettra dans les jours à venir, de rapprocher l'administration des acteurs économiques locaux et de mieux prendre en compte leurs spécificités. C'est dire selon lui, que le processus de décentralisation a commencé à toucher le secteur économique du pays.

En partageant l'avis de M.



Daou sur l'importance des chemins de fer et d'autres infrastructures de transport, il a fait savoir que la réalisation de tels projets nécessite des investissements considérables qu'ils ne pourront financer seuls. D'où la recherche des partenariats public-privé et la mobilisation des financements internationaux. Quant à la concurrence, il a signifié qu'elle est un moteur de développement, mais doit être loyale.

Pour sa part, il trouve inacceptable que les entreprises locales soient confrontées à une concurrence déloyale de la part de grandes multinationales. Raison pour laquelle le gouvernement reste toujours déterminé à renforcer le cadre réglementaire pour garantir une concurrence équitable.

Il a ajouté que la lutte contre la corruption est une priorité pour le gouvernement. D'où la création de la Haute Autorité de lutte contre la corruption. La cérémonie a été le lieu pour lui d'inviter les acteurs à travailler ensemble pour instaurer une culture de la transparence et de

l'intégrité.

Cette antenne jouera ainsi un rôle fondamental dans le développement du secteur privé régional :

Ledit comité sera au service du développement local. Ainsi donc, le Comité Régional de Concertation de la Kara a pour mission principale de promouvoir un dialogue public-privé effectif et permanent à l'échelle locale. Il sera le relais des préoccupations des acteurs économiques de la région et jouera un rôle de veille sur les défis et opportunités du tissu entrepreneurial local. Concrètement, il s'agira, pour le Comité, de :

- Collecter et examiner les préoccupations des entreprises de la région afin de leur apporter des solutions concrètes et adaptées ;

- Relayer les initiatives gouvernementales, en faveur du secteur privé, en s'assurant qu'elles atteignent efficacement les acteurs économiques locaux ;

- Créer une culture de dialogue à la base, en favorisant l'écoute et la collaboration entre les différents acteurs.

- Procéder à l'identification et à la résolution des obstacles au développement économique local ;

- Contribuer à l'accompagnement des entreprises locales, afin de stimuler l'investissement et l'innovation ;

- Mobiliser des acteurs régionaux pour répondre aux enjeux de développement économique et social.

Pour BANIAB Moyeme Secrétaire Exécutif du comité de concertation Etat-secteur privé, la mise en place de l'antenne régionale de Kara marque une étape décisive dans la concrétisation de la vision du Chef de l'Etat qui est celle de créer des pôles économiques régionaux dynamiques, capables de porter la croissance inclusive au cœur de leurs régions.

En rappel, le Comité de Concertation État-Secteur privé (CCESP Togo), est créé en 2017, avec pour mandat d'œuvrer à l'enracinement de la culture de dialogue afin de renforcer la confiance mutuelle entre acteurs publics et privés.

Elom

Loi de finances, exercice 2025

L'OTR démarre la campagne de vulgarisation

La loi de finance, exercice 2025 votée par l'Assemblée nationale, est entrée dans sa phase de vulgarisation mercredi 22 janvier 2025 à Lomé, par l'Office Togolais des Recettes (OTR).

La cérémonie de lancement a été présidée par le Commissaire Général, Dr Philippe Kokou Tchodié. Hommes de médias, partenaires stratégiques, société civile et bien d'autres acteurs, ont pris part à cette séance de vulgarisation des mesures phares de la loi de finances, exercice 2025.

La rencontre a permis aux spécialistes du budget ainsi que de la fiscalité, de faire un tour d'horizon sur le contexte

loi.

Par rapport aux explications données par les experts, les innovations contenues dans cette loi de finance exercice 2025, permettent de soutenir le secteur privé et de promouvoir l'investissement, mais également d'assurer un élargissement de l'assiette fiscale, entre autres.

Comme innovations, on peut citer : la perception de la taxe de prélèvement de l'Union africaine (PUA), la régularisation du Prélèvement national de solidarité (PNS), l'exonération des droits et taxes de douanes sur les véhicules de transport de marchandises et de personnes de cinq ans d'âge au maximum et les motocyclistes électriques neufs et leurs batteries importées ou

travaux publics (BTP) ; la suspension de la perception de la Taxe sur les véhicules à moteur (TVM) au profit des professionnels des transports et la réduction de 50% sur le montant du droit de douane liquidé sur le gasoil destiné aux machines et aux engins mobiles non routiers des industries. C'est dire que toutes ses mesures visent à améliorer le volet social.

Pour le Directeur de la Communication et des services aux usagers de l'OTR, cette initiative de vulgarisation est un satisfécit :

« depuis un moment, le Gouvernement ne fait rien sans consulter le secteur privé. C'est donc une appréciation positive de nos partenaires que nous

Des observations sur des mesures qui n'ont pas été prises en compte dans le cadre de loi. Nous les avons enregistrées et les apporterons au Gouvernement au titre de la loi prochaine. Mais aussi, nos partenaires ont marqué leur satisfaction par rapport à certaines mesures qui ont été considérées », a-t-il expliqué.

Cette campagne de sensibilisation se poursuivra sur l'ensemble du territoire national, afin d'aider les citoyens et les entreprises à mieux comprendre les nouvelles mesures fiscales et à les appliquer correctement. A cet effet, l'OTR encourage les opérateurs économiques et les partenaires à participer activement à cette démarche afin



d'élaboration de la loi de finances, exercice 2025, les grandes masses du budget 2025, l'allocation des ressources de 2025, les mesures fiscales et douanières contenues dans cette

vendues en République togolaise.

En outre, cette loi de finance exercice 2025, à pris en compte l'exonération des droits et taxes de douanes sur les matériels et engins neufs de bâtiments et



avons reçue à ce lancement aujourd'hui », a indiqué M Kolani Kampatib.

Toutefois, il a noté des propositions que l'autorité pourrait améliorer à l'avenir. «

d'assurer le succès des réformes et soutenir le développement économique du Togo.

Rappelons que par rapport à cette loi de finances, exercice 2025, l'administration fiscale doit

mobiliser plus de 1.208 milliards de francs CFA, ceci pour financer le budget qui s'équilibre en ressources et en charges à 2.396 milliards de nos francs.

Kodjovi

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités Récépissé N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao Agbékponou Junior Ramzad Maroine Tchagnao Alassani A. Stanislas

Imprimerie

Yanidel print, Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Sénatoriales 2025

Journalistes et candidats outillés sur l'importance du processus

Le 15 février prochain a lieu au Togo les premières élections sénatoriales de l'histoire. Vu l'importance du processus, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a jugé nécessaire de doter les acteurs de rudiments.

Les journalistes et candidats ont bénéficié des séminaires d'information et de formation. Les professionnels des médias et candidats de la région maritime, des plateaux, regroupés à Lomé et ceux de la Kara et centrale regroupés dans la ville de Kara.

Les deux séminaires pour les participants s'inscrivent dans la vision d'éclairer l'opinion publique sur l'importance de ces

sénatoriales, étape décisive pour le renforcement des institutions républicaines et l'enracinement de la démocratie au Togo.

Trois thématiques majeures à savoir : "les enjeux des sénatoriales, l'accès des candidats aux médias publics et les normes d'une couverture médiatique conforme aux exigences démocratiques" ont meublé les deux ateliers de formation. L'objectif, est d'instaurer une couverture médiatique exemplaire, professionnelle et équitable à tous les candidats à l'échelle nationale.

Lancés à Lomé par le directeur de cabinet du ministre de la Communication,

des Médias et de la Culture, il a été question pour Franck Missité de saluer l'engagement des journalistes à accompagner ce processus, étape importante dans



l'installation du Sénat, institué comme chambre haute du Parlement par la Constitution du 6 mai 2024.

Le représentant de la ministre de la communication se dit conscient du fait que les médias sont des acteurs clés dans l'organisation d'élections libres, transparentes et

inclusives. Il rassure que le gouvernement prend toutes les dispositions, en collaboration avec ses partenaires, notamment le PNUD et l'OIF, afin de

soutiennent leur initiative. Pour ces élections qui se profilent à l'horizon, il a invité les professionnels des médias à faire preuve de responsabilité et de rigueur dans leur

renforcer efficacement les capacités des acteurs pour le bon déroulement du processus électoral.

Le président de la HAAC, Willibronde Pitalounani Télou, lors des travaux de Lomé et Kara, a exprimé sa reconnaissance envers les institutions et partenaires qui

traitement de l'information électorale.

Au-delà des aspects techniques de la couverture médiatique, il a insisté sur la lutte contre la désinformation, un fléau qui menace la crédibilité des processus démocratiques.

Elom

Diplomatie parlementaire

A Abidjan, Kodjo Adédzé insiste sur la paix durable entre les peuples

En Côte d'Ivoire, les députés à l'Assemblée nationale, ont ouvert le lundi 20 janvier dernier leur première session ordinaire de l'année. En tant qu'invité, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, Président du parlement togolais, a assisté aux travaux. Occasion pour lui de délivrer un message de solidarité et d'espérance.

Étaient également de la partie d'autres délégations conduites par les présidents de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou Vlavonou, du Sénégal, Malick Ndiaye, du Ghana, Alban Sumana Bagbin, du Président du sénat du Nigéria, Godswill Akpabio Obot ainsi que du premier vice-président du parlement de la CEDEAO, Jibrin Barau.

Cette invitation traduit l'excellence des relations de coopération et de fraternité, qui existent entre les deux pays, sous la vision éclairée des deux chefs d'Etat, Alassane Ouattara, Président de la République de Côte

d'Ivoire et Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise. A cette session, les discours de ces figures parlementaires ont porté sur l'hospitalité légendaire du peuple ivoirien,



le dépassement des clivages politiques pour garantir l'intérêt supérieur de la nation ivoirienne, les défis en matière de paix et de sécurité.

Prenant la parole du haut de sa tribune, le Président de l'Assemblée nationale du

Togo, est revenu sur les valeurs de partage et de solidarité qui pour lui, sont l'essence de la société africaine dans le but de garantir une cohésion sociale et une paix durable entre les

peuples.

Il a souligné l'importance des valeurs de partage et de solidarité et n'a pas manqué d'exhorter ses sœurs et frères parlementaires de la Côte d'Ivoire, à favoriser toujours le dialogue et le respect mutuel.

C'est le lieu également pour lui d'insister sur la cohésion sociale qui selon lui, est un facteur essentiel pour garantir la paix, la stabilité, la modernisation et le développement durable de la Côte d'Ivoire.

En terme de diplomatie parlementaire, qui pour sa part, demeure un véritable outil au service de la paix, une paix pour laquelle s'engagent les Chefs d'Etat de la sous-

de leurs Etats. Il a fait savoir que leur région doit être un exemple de coexistence pacifique.

Pour les efforts inlassables de promotion de paix, de stabilité et de cohésion sociale, élaborés par Alassane Ouattara et Faure Essozimna Gnassingbé, il leur rend un hommage pour leur vision, leur engagement et leur détermination.

De son côté, Adama Bictogo Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire a tracé les lignes d'avenir de ce dernier chapitre parlementaire de la législature 2021-2025, notamment le renforcement de la diplomatie parlementaire avec le parlement de la CEDEAO et le parlement européen, le rôle de l'institution parlementaire pour garantir des élections apaisées, les clés d'une robustesse accrue de l'économie nationale et le bien-être de la population.

Notons que les députés, membres du bureau de l'Assemblée nationale, Sourou Kpatcha et Dianti Ameyo M'boma ainsi que le Secrétaire général Efoe Kini ont pris également part à cette ouverture solennelle.

Elom

Exclusions à l'ANC

Ça sent le roussi

Sept (7) membres ayant participé à des activités contrairement à la posture actuelle de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) se retrouvent exclus. La situation est délicate au sein du parti dirigé par Jean-Pierre Fabre.

En effet, c'est lors de sa réunion ordinaire du 20 janvier que le Bureau national a pris la



décision de mettre "out" 7 membres. Il est reproché à ces derniers de s'être manifestés par rapport aux élections sénatoriales qui se déroulent le 15 février prochain. Le bureau

décide de sévir. La sanction est immédiate. Le parti évoque une violation des consignes.

Dans un contexte où l'ANC a du mal à digérer et dénonce la suppression de l'élection présidentielle par la nouvelle constitution et la nomination d'un tiers des membres du Sénat par l'exécutif, ce feuilleton sur l'exclusion confirme les difficultés dans le fonctionnement de cette organisation politique à un moment crucial de son existence.

Une interrogation plus que légitime taraude l'esprit. Se

dirige-t-on vers la fin d'une force politique ? Les spéculations vont bon train. La dissension interne est plus qu'une évidence.

L'on a souvenance de l'exclusion de Koamy Gomado, ancien membre du parti nommé dans l'exécutif, a été perçue par certains acteurs comme un rapprochement avec le parti au pouvoir.

Même si pour le numéro du parti, ces mesures sont de nature à préserver l'intégrité, ces brouilles devenues récurrentes affaiblissent l'ANC qui a déjà du

mal à garder son influence ces dernières années. D'où la nécessité de revoir sa stratégie politique.

L'idée d'une page qui se tourne alimente les débats. Le moins qu'on puisse dire est que la période est critique pour l'ANC, dans un contexte où d'autres formations politiques font leur trou dans le landerneau politique togolais.

Que réserve l'avenir pour le parti de Jean-Pierre Fabre. That is the question.

MF

Chute de la population d'éléphants d'Afrique de 70 %

La guerre de l'ivoire, le braconnage et la déforestation au banc des accusés

Les éléphants d'Afrique significatif à la vie de la nature sauvage, avec leur intelligence extraordinaire sont en danger critique d'extinction. Les derniers rapports de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) sont sans appel : les

L'Afrique abrite au moins 400 000 éléphants, dont environ 5 500 en Afrique de l'Ouest. L'éléphant de forêt d'Afrique et l'éléphant de la savane font partie des 37480 espèces menacées. Seules quelques poches dans quelques pays ont

naturelles.

Le braconnage

Les éléphants d'Afrique font partie intégrante de l'écosystème dans lequel ils vivent. Sans eux, cet écosystème aurait du mal à fonctionner correctement. Cependant, la première menace pesant sur l'éléphant reste le braconnage. L'éléphant est braconné pour sa viande mais surtout pour ses défenses contenant la précieuse matière qu'est l'ivoire. Les populations d'éléphants ont donc été décimées par le commerce d'ivoire passant de plusieurs millions d'individus dans les années 1970 à quelques centaines de milliers dans les années 2000.

Le braconnage a atteint son point culminant en 2011 et a depuis connu un ralentissement dans certaines régions, notamment en Afrique de l'Est. Cependant, il persiste encore et s'aggrave dans d'autres régions, comme en Afrique Centrale et de l'Ouest. Depuis 2019, plus de 50% des décès d'éléphants constatés sont dus au braconnage en Afrique. Ce qui entraîne de grandes pertes que ne peut compenser le nombre de naissances d'éléphanteaux. Cela entraîne un déclin de la population d'éléphants de l'ordre de 2 à 3% par an. Pour exemple, la région du nord du Sahel, qui comprend le Mali, le Tchad et le Nigéria, a subi certaines des pertes les plus graves, la pression intense du braconnage et le manque de

protection ont contribué à l'extinction de la population locale d'éléphants d'Afrique.

Au-delà de décimer la population, le braconnage et le commerce illégal d'ivoire des éléphants posent d'autres problèmes. Ils alimentent l'insécurité et sapent alors le développement économique, social et politique des Etats africains. Par exemple, le braconnage de l'éléphant en Afrique aurait pour conséquence une perte de 25 millions de dollars de revenus touristiques.

Le braconnage effréné est né à la suite de l'augmentation du prix de l'ivoire, qui a été multiplié par 10 entre 2004 et 2018. En raison de sa position géographique centrale et de son histoire coloniale, la Belgique, selon l'UICN, est une plaque tournante du trafic illégal de l'ivoire. Entre 2007 et 2016, les douaniers belges ont saisi 3616 produits dérivés de l'ivoire, selon WWF. La plupart de ces produits transitent par l'aéroport de Bruxelles et sont destinés à la Chine, où 79 tonnes d'ivoire ont été saisies depuis 2000. Ce qui équivaut à 10 800 éléphants tués!

La déforestation

Qui parle de la déforestation, parle de la destruction de l'habitat naturel et nourricier des éléphants. En effet, La deuxième grande menace pour les éléphants est la perte de leur habitat. Primo, ce sont les hommes qui empiètent sur les espaces de vie des éléphants. Les hommes utilisent de plus en plus de terres pour l'agriculture et créent de plus en plus d'infrastructures de développement notamment des routes. Cela a pour conséquences une fragmentation voire une destruction des zones d'habitat mais aussi une diminution des ressources alimentaires des éléphants.

Secundo, le changement climatique. De nombreux phénomènes découlent de ce changement comme les incendies naturels de plus en plus fréquents ou la sécheresse de plus en plus intense. Il y a les exemples du cas du bassin du Congo et celui du Gabon, due à l'extraction du bois industriel. Les activités agricoles ont dégradé l'habitat de l'éléphant d'Afrique. En effet, la destruction de l'habitat des éléphants à travers l'urbanisation et la conversion des forêts en terres agricoles, constitue aussi une menace extrême à la survie de l'espèce, déjà sur la liste rouge de la CITES.

La dernière grande menace pour les éléphants est celle des conflits avec les Hommes. Il existe des conflits entre les éléphants et les hommes pour les zones d'habitat. Les zones d'habitat des éléphants sont mitées par les activités humaines conduisant à une dégradation des milieux et à une perte de ressources. Les éléphants errent alors dans les cultures pour se nourrir

réduisant parfois à néant les récoltes des paysans. Cela mène à un sentiment de ressentiment chez les hommes et des éléphants sont alors chassés.

Au Togo

Le trafic illicite d'ivoire reste une menace existentielle majeure pour l'éléphant, surtout que le cycle de la reproductivité de l'espèce est lent, comme celui du pangolin ou encore du lamantin. Le parc d'éléphant n'attire plus pour autant, mais le pays constitue une plaque tournante de transit pour le transfert illicite des ivoires.

L'Office Central de Répression du Trafic illicite de Drogue et du Blanchiment (OCTRIDB), la Brigade de Recherche et d'Investigation (BRI) et le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF) en collaboration avec EAGLE-Togo ont enregistré depuis 2017, plusieurs cas d'arrestations et de saisies de défenses d'éléphants. Aussi, le code pénal dans son volet environnement, renforce la protection de la faune et de la flore.

Politiques de conservation

Bien que les éléphants d'Afrique soient confrontés à de graves dangers, des efforts de conservation soutenus de l'espèce se font sur le continent. Les stratégies de conservation englobent des efforts de lutte contre le braconnage et le trafic d'ivoire, comme le fait aussi bien le réseau EAGLE qui privilégie la répression et la lutte contre la corruption, afin de dissuader d'éventuel trafiquant d'ivoire. Parmi les pays qui n'ont pas encore mis un terme au commerce domestique de l'ivoire, le Japon dispose du plus grand marché et les sculpteurs japonais ont une préférence pour l'ivoire des éléphants de la forêt.

Il faut aussi prendre en compte concernant les mesures de lutte contre le braconnage, les législations des pays qui sont favorables, dans un premier temps dans l'application stricte de la loi contre les trafiquants d'ivoire et des espèces sauvages protégées en voie d'extinction, et, associer ces mêmes législations à une planification de l'utilisation des terres visant à favoriser la coexistence entre l'homme et les espèces fauniques.

Ces dernières années, plusieurs pays africains, notamment certains pays de l'Afrique Australe, ont montré la voie à suivre, démontrant qu'inverser la tendance du déclin des éléphants est possible. En effet, une législation de plus en plus sévère pour lutter contre le braconnage et la mise en place de parcs et réserves naturelles dans lesquels les éléphants et les autres espèces sauvages protégées peuvent vivre de façon prospère, sera un atout majeur. C'est l'exemple du parc national d'Amboseli au Kenya.



populations d'éléphants de savane ont chuté en moyenne de 70 %, tandis que les effectifs d'éléphants de forêt ont chuté d'un pourcentage encore plus important, de 90 % en moyenne. Dans l'ensemble, les populations d'éléphants ont diminué d'environ 77 %. Ce qui veut dire clairement qu'un éléphant meurt en Afrique toutes les 25 minutes, tué pour ses défenses en ivoire. Pour ne pas se mentir, il est fort probable que les résultats de l'UICN sous-estiment la réalité en raison du manque de données quantitatives sur l'extinction des populations d'éléphants sur le continent africain.

permis aux éléphants de se stabiliser ou de croître de façon relative, comme au Gabon ou au Congo. Mais la situation demeure alarmante.

La chute drastique de la population des deux espèces d'éléphants d'Afrique est causée par le braconnage intensif et la destruction de leur habitat à travers l'urbanisation et la conversion des forêts en terres agricoles. Par ailleurs, la pandémie du coronavirus a eu un impact négatif sur les efforts de protection de la biodiversité. Elle avait privé les pays de revenus de l'écotourisme qui servaient à financer en partie la protection des réserves



Le Champion

Supermarché



Citoyens togolais,

Conducteurs de poids lourds,

Les infrastructures routières sont un patrimoine commun que nous avons le devoir de protéger.

Les camions en surcharge détruisent précocement les routes.

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

Message de la Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier (SAFER)